

Image not found or type unknown



Immatriculation d'une moto 50CC

Par **JeanMich**, le **25/11/2011** à **16:25**

Bonjour,

Je viens de demander un certificat d'immatriculation à la prefecture pour une moto achetée à mon fils.

Lors de l'achat le vendeur nous avai dit que le véhicule, datant d'avant Avril 2004, ne possédait donc pas d'immatriculation.

Or, la Prefecture me précise que ce véhicule est déjà immatriculé et me préconise de contacter le vendeur.

Quelle est la meilleure démarche à suivre (sachant que le vendeur dit ne pas être au courant).

A l'avance merci